

VALTRADE CAPITALISE SUR LES DISPOSITIFS MÉDICAUX ANTI-COVID

Spécialisée dans le développement de produits techniques fabriqués en Asie, la société drômoise Valtrade a profité de son savoir-faire en matière d'import de dispositifs médicaux pour répondre à la demande d'équipements de protection individuelle liée à la crise du Covid-19.



© DR

Valtrade, dirigé par Alexis Martin, a importé plus de 20 millions de masques chirurgicaux et textiles depuis avril 2020.

L'année 2020 se termine presque comme elle avait commencé pour Alexis Martin, le PDG de Valtrade : sur « un rythme effréné ». Spécialisée dans l'import de bagages en textile technique pour les services de secours et de sécurité, la petite société (CA 2020 : 10 M€ ; 8 salariés) créée en 2010 à Hong Kong et basée depuis 2013 à Valence (Drôme) a été mobilisée dès le déclenchement de la crise sanitaire du Covid-19 pour importer en masse des masques et des équipements de protection individuelle (EPI) destinés à alimenter le marché français. « Nous avons importé plus de 20 millions de masques chirurgicaux et textiles, un million de gants et autant de casaques médicales,

pyjamas et surblouses depuis le printemps », présente le dirigeant.

80 USINES CHINOISES VISITÉES

En avril 2020, les autorités françaises, à la recherche de masques en quantité, prennent contact avec la société. Elles passent ensuite plusieurs commandes pour divers produits de protection sanitaire. « Il a fallu s'adapter à des commandes massives tout en parvenant à sourcer les bons produits sur un marché mondial extrêmement tendu », rappelle le dirigeant.

Les équipes de Valtrade visitent, en l'espace d'un mois, plus de 80 usines chinoises afin de sourcer les produits demandés par ses clients – ministères, collectivités locales, hôpitaux, groupes pharmaceutiques et entreprises. « Sur ces 80 usines, une seule répondait au cahier des charges réglementaires pour les masques », affirme

Alexis Martin, qui évoque la difficulté de dénicher les équipements de protection individuelle dans le fouillis d'un marché complètement désorganisé : « Du jour au lendemain, les usines chinoises ont réorienté leur production à la va-vite sans forcément respecter les normes et les exigences de qualité. Une usine de peinture s'est mise à faire des masques par exemple. »

CROISSANCE À TROIS CHIFFRES

Le virage de Valtrade vers les dispositifs médicaux ne date pourtant pas de la crise du Covid-19. « Dès 2015, nous avons commencé à importer des lunettes de lecture pour les pharmacies », précise Alexis Martin. Ce premier pas dans l'univers contraint et réglementé des dispositifs médicaux a, selon lui, permis à Valtrade de tirer son épingle du jeu lors du déclenchement de la crise. « Nous avons déjà une connaissance du marché en Chine et des contacts auprès de certains donneurs d'ordres en France. Nous avons ajouté à notre expertise la connaissance de la réglementation des dispositifs médicaux, ce qui a facilité les choses », décrit-il. 2020 aura été exceptionnelle pour la TPE, qui clôt l'année sur une croissance à trois chiffres, à plus de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires. « En 2015, nous réalisons 5 % de notre chiffre d'affaires avec les dispositifs médicaux et 95 % sur la bagagerie technique. Cette année, le rapport de force s'est inversé puisque 70 % de nos revenus ont été générés par les produits de protection sanitaire », confie le PDG. Un créneau porteur qui devrait se poursuivre puisque la société valentinoise continue d'acheminer des EPI sur le marché français. Elle vient tout juste de livrer des tests antigéniques à ses clients. **Pierre Lelièvre**